

Conditions générales de vente

Préambule	2
Échappée Australe	2
Article 1 – Contenu et champ d’application	2
Article 2 – Tarification du service	2
Article 3 – Modalité de commande	3
Article 4 – Le paiement	4
Article 5 – Livraison du service	4
Article 6 – Rétractation	4
Article 7 : Responsabilité	5
Article 8 – Propriété intellectuelle	6
Article 9 – Les données personnelles	6
Article 10 – Droit applicable et langue	6
Article 11 – Réclamations du consommateur	7
Article 12 – Force Majeur	7
Article 13 – Convention de preuve	7
Article 14 – Indépendance des dispositions des conditions générales	7

Préambule

Les conditions générales de vente visent à décrire les modalités de vente à distance de services entre le vendeur et le client. Les conditions s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des produits et services proposés sur le site <https://echappee-australe.com>, quelle que soit leur nature.

Le client dispose de la faculté de les sauvegarder et/ou de les imprimer.

Échappée Australe

Échappée Australe
Association de droit local
12 rue Henriette Lenternier
57 100 Thionville
SIRET : 810 387 886 00023

info@echappee-australe.com
<https://www.echappee-australe.com>

Article 1 – Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et le devis associé constituent l'ensemble des documents contractuels qui régissent la relation entre Échappée Australe d'une part et toute personne qui passera commande auprès d'Échappée Australe (le client) d'autre part.

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par le vendeur, ces modifications n'étant applicables qu'aux commandes postérieures. Les nouvelles CGV seront alors applicables dès leur mise en ligne sur le site internet <https://.echappee-australe.com>.

En acceptant les présentes conditions générales de vente, le client déclare et garantit être une personne physique majeure au sens de la réglementation en vigueur applicable aux présentes et disposer de la pleine capacité juridique telle que définie par la loi, pour passer commande.

Le client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV s'effectue de façon dématérialisée et ne nécessite pas de signature manuscrite.

Sauf preuve contraire apportée par le client, l'acceptation du devis vaut acceptation des présentes CGV.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter dès acceptation du devis.

Article 2 – Tarification du service

Les prix sont indiqués en euros (à ce jour en franchise de TVA, aucune TVA n'est donc incluse aux tarifs du service – article 293 Bis du Code Général des Impôts), sauf indication contraire.. Échappée Australe se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sachant

que le prix figurant sur le site internet le jour de la commande et sur la facture sera le seul applicable à l'acheteur.

Les prix des différents services, modifications d'un voyage... sont affichés sur le site internet et mis à jour au besoin.

Les tarifs sont fixes et dépendent du nombre de nuits, et du nombre de personnes participant au voyage. Toutes les commandes quelles que soient leurs origines sont payables en euros. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes. Si une ou plusieurs taxes ou contributions venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourrait être répercuté sur le prix de vente des produits et des prestations. Le vendeur, se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais la prestation sera facturée sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité.

Article 3 – Modalité de commande

Le client prend contact avec Échappée Australe en remplissant le formulaire de contact présent sur le site internet ou, à défaut, par email pour faire part de ses projets de voyages, envies, budget et dates. Échappée Australe et le client peuvent alors échanger par e-mail pour préciser la demande. A l'issue de cet échange, le client reçoit un devis. Si ce devis est validé par le client, le client procède au paiement en totalité du montant du devis.

Le client doit vérifier la commande, le prix total et corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer la proposition. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes conditions générales et constitue une preuve du contrat de vente. La vente de services ne sera considérée comme définitive qu'après validation du devis et paiement du forfait. Le forfait devra être réglé avant la recherche du voyage.

Suite au paiement du devis, Échappée Australe commencera les recherches et présentera au client ses recherches.

Si par manque de disponibilité la prestation de service pour laquelle le client a payé ne peut avoir lieu, 70 % de la somme engagée sera reversé au client. Le remboursement sera effectué sous 30 jours. Les 30 % restants étant destinés au temps de recherche sur le projet non abouti.

Une fois les détails sur les moyens de transports, activités, transfert... communiqués par Échappée Australe, le client procédera, dans les meilleurs délais, à l'achat de ces derniers auprès des sites suggérés par Échappée Australe.

Échappée Australe n'est pas tenu responsable si les prix et les disponibilités indiquées dans l'email ne sont plus disponibles au moment où le client procède à la réservation. La responsabilité finale de procéder aux réservations le plus rapidement possible après la proposition d'Échappée Australe appartient au client.

Échappée Australe ne se chargera en aucun cas de réserver ni d'avancer les frais pour son client.

Article 4 – Le paiement

Le client s'engage à régler à Échappée Australe l'intégralité du prix mentionné sur le devis. Le paiement s'effectue uniquement en ligne, à travers un service de paiement sécurisé ou par virement bancaire.

Le client est informé que pour valider sa commande il est nécessaire de procéder au paiement immédiat en ligne. Le démarrage de la prestation n'aura lieu qu'après le paiement de la totalité du devis.

En cas de paiement par carte bancaire, le client s'est au préalable assuré que le plafond de paiement de sa carte bancaire est en corrélation avec le montant à payer.

Article 5 – Livraison du service

Échappée Australe fournira par email à l'acheteur (client) un fichier numérique contenant certains détails de son voyage ainsi que les liens de réservation pour les transports, les hébergements, les activités et services annexes selon le cahier des charges défini avec le client (l'acheteur).

Le carnet de voyage sera fourni au format numérique et peut être téléchargé au format pdf.

Les modalités tarifaires seront indiquées sur le devis et sur la facture ainsi que sur le site internet <https://echappee-australe.com>.

Échappée Australe ne peut être tenu pour responsable du délai avant la réservation par le client si l'email reste sans réponse de la part du client. Il en est de la responsabilité du client de vérifier sa messagerie électronique, boîte d'envoi, courriers indésirables et spams, répondeur téléphonique selon le mode de communication choisi.

Article 6 – Rétractation

Au vu de la nature particulière du contrat, le client renonce à son droit de rétractation. En effet, pour les produits fournis exclusivement sur support numérique, le client renonce expressément à son droit de rétractation et accepte de recevoir le contenu numérique avant l'expiration du délai de rétractation (article L 121-28 alinéas 13 du Code de la consommation).

Le renoncement au droit de rétractation sera mentionné sur le devis et l'utilisateur devra cocher la case correspondante afin que la prestation puisse démarrer immédiatement après paiement de la prestation.

Toute réclamation pourra être formulée par email à l'adresse suivante :
info@echappee-australe.com

Article 7 : Responsabilité

Échappée Australe s'engage à fournir les services pour lesquels le client le missionne et exclusivement ceux stipulés dans le devis, étant précisé qu'il pèse sur lui une obligation de moyens à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que le client reconnaît expressément.

Échappée Australe ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'échec de la réservation des billets, hébergements ou des voyages proposés si le client ne réserve pas dans un délai très court suite à l'envoi des liens, ce que le client reconnaît et accepte expressément.

Échappée Australe ne peut être tenu pour responsable des difficultés pouvant intervenir lors de la conclusion ou de l'exécution des contrats entre le client et les compagnies de transport, les différents moyens d'hébergement, les voyageurs ou encore tout autre personne intervenant dans le voyage proposé, si être partie à quelques litiges que ce soit entre l'utilisateur et cette personne.

Échappée Australe ne peut pas être tenu responsable du mauvais déroulement d'un séjour, d'une annulation de vol, train, d'une mauvaise expérience de voyage ou de prestation, de problèmes climatiques, pandémiques, politiques ou encore économiques.

La réservation et le choix du voyage ne relèvent que de la seule volonté et responsabilité du client.

Échappée Australe ne peut être tenu responsable des informations erronées fournies par le client. Le client doit se renseigner sur les bonnes informations et vérifier en amont l'exactitude des informations (aéroport de départ, dates de voyage, information sur les logements ou prestations souhaitées...). Chaque demande est traitée avec les données envoyées dès le début de la création du voyage. Un changement de destinations, dates, ou autres éléments provoquant une nouvelle recherche complète d'un voyage ne pourra être traitée, ou devra faire l'objet d'un nouveau forfait et d'un nouveau devis.

Échappée Australe ne pourra être tenu responsable pour tout manquement à la réglementation d'un pays, comme l'oubli d'une pièce d'identité ou l'utilisation d'une pièce d'identité qui n'est plus en cours de validité.

Échappée Australe fournit un carnet de voyage personnalisé au client en y incluant des informations concernant le pays concerné par le voyage. Ces informations sont non exhaustives et le client reconnaît avoir été averti et déclare en faire son affaire personnelle en cas de manquement. Ces informations sont données à titre indicatif. Il convient au client de consulter le site internet France Diplomatie, rubrique Conseils aux Voyageurs. Il convient également au client d'approcher les ambassades des pays concernés pour s'assurer des conditions d'entrée, de séjour, etc.

Il convient de rappeler que le service proposé par Échappée Australe est un service de conseil, d'aide à l'organisation de voyage sur-mesure.

Échappée Australe se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès au site pour des raisons de maintenance. Échappée Australe ne pourra être tenu responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à son site ou aux sites de tiers qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure ou encore

qui seraient dues à des perturbations du réseau de télécommunication, l'utilisateur étant informé de la complexité des réseaux mondiaux et de l'afflux, à certaines heures, des utilisateurs d'internet.

Échappée Australe ne pourra être tenu responsable de tout changement de prix des prestataires. Les prestataires sont libres de modifier, conformément à leurs propres Conditions Générales de Vente, les tarifs de leurs prestations sans que la responsabilité d'Échappée Australe ne soit engagée.

Article 8 – Propriété intellectuelle

En vertu de l'article L 111-1 du Code de la propriété intellectuelle, la Société Échappée Australe jouit sur son œuvre (photos, textes, articles de blog, logos, graphisme, carnets de voyages...) du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous.

De ce fait, selon l'article L 122- du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, traduction, adaptation, transformation... sans consentement de l'auteur ou son ayant droit est illicite.

Cette protection prévue par le Code de la propriété intellectuelle s'étend à toute œuvre que l'utilisateur aura expressément souhaité partager sur le site internet <https://echappee-australe.com>.

Le fait de mettre une œuvre à la disposition du public via internet nécessite impérativement l'autorisation de son auteur ou de son ayant droit.

La personne qui reproduit sans l'autorisation de l'auteur une œuvre sur un serveur internet pour mettre celle-ci à la disposition du public commet un acte de contrefaçon et un délit pénal.

Article 9 – Les données personnelles

Le site assure au client une collecte et un traitement d'informations personnelles dans le respect de la vie privée conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. <https://cnil.fr/fr>

En vertu des articles 39 et 40 de la loi en date du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à ses données personnelles.

Le traitement des données personnelles est précisé dans un document disponible sur le site internet <https://echappee-australe.com>.

Article 10 – Droit applicable et langue

En cas de litige entre le client consommateur et notre société, le droit applicable est le droit français. Les juridictions françaises ont seules compétences pour trancher le litige.

Article 11 – Réclamations du consommateur

Toute réclamation du consommateur doit être adressé par voie électronique à info@echappee-australe.com

Article 12 – Force Majeur

Les obligations d'Échappée Australe seront suspendues en cas de force majeure, sans que le client ne puisse engager la responsabilité d'Échappée Australe.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenues par la jurisprudence des Cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, notamment des services postaux, de transports routiers, maritimes, aériens, tout dysfonctionnement des services postaux, des lock-out, épidémies, pandémies, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, blocage des moyens de télécommunications, blocage de l'internet, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de communication, et toutes autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale du présent contrat.

Article 13 – Convention de preuve

Le client reconnaît et accepte que les informations contenues dans les systèmes informatiques d'Échappée Australe ont la même force probante que des documents papiers, s'agissant de la passation de la commande par le client et l'acceptation des présentes conditions générales. L'archivage des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 14 – Indépendance des dispositions des conditions générales

Si une disposition quelconque des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle ou inapplicable du fait d'une décision de justice ou de l'application d'une loi ou d'un règlement, le reste des dispositions des présentes conditions générales demeurera pleinement en vigueur.